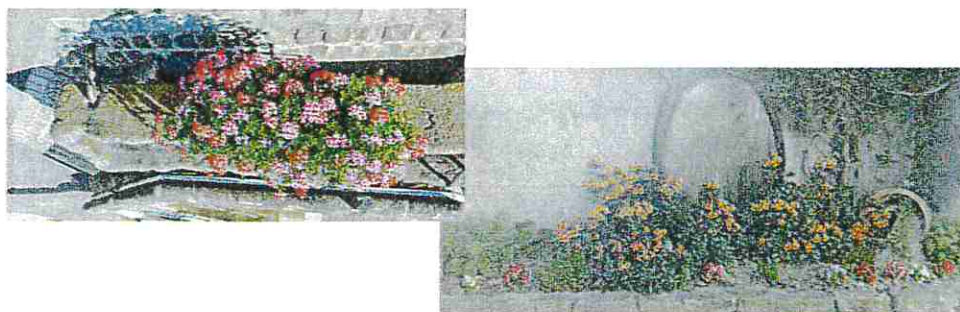


# BULLETIN COMMUNAL

*Juillet - Août*

**2024**

O  
B  
E  
R  
M  
O  
R  
S  
C  
H  
W  
I  
H  
R



*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
un bel été.*

**2 Août 2024  
NUIT DU NECTAR  
ORGANISEE PAR LE SYNDICAT VITICOLE**



## SECRETARIAT

- Durant la période estivale, le secrétariat sera ouvert :
- ⇒ du 1er au 15 Juillet, horaires habituels
  - ⇒ Du 16 juillet au 30 Juillet, ouverture Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 h à 12 h 30
  - ⇒ Du 1er au 23 août, ouverture aux horaires habituels
  - ⇒ Du 26 août au 30 août, ouverture Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi De 8 h à 12 h 30

## ETAT-CIVIL

### LES ANNIVERSAIRES DE JUILLET ET AOÛT :

78 ans	M. François HEYBERGER, le 01 juillet
80 ans	M. Jean-Claude HEYBERGER, le 3 juillet
78 ans	M. André FRICK, le 10 juillet
76 ans	M. Jean Claude GUILLEMAIN, le 18 juillet
73 ans	M. Hugues HEYBERGER, le 20 juillet
93 ans	Mme Alice VOGEL, le 7 juillet
77 ans	M. Gérard USCHE, le 16 août



*Nos meilleurs vœux de santé à tous !*

### NAISSANCES

Louis, fils de Victor PÉRINET et Elise WOELFFLIN, né le 03 mai  
Robin, fils de Yann LEBRETON et Emilie MANN, né le 03 juin  
Paul, fils de Nicolas GSELL et de Laura HARTMANN, né le 06 juin  
Valentin, fils de Thomas RICARTE et de Julie HEYBERGER, né le 11 juin



*Nos félicitations aux parents et tous nos vœux aux bébés !*

## LES MANIFESTATIONS A VENIR

### JUILLET

- 07 Elections législatives
- 16 Rencontre Aigles d'Or

### AOÛT

- 2 Nuit du Nectar, Syndicat Viticole
- 18 Pèlerinage Schauenberg - paroisse

## INFORMATIONS COMMUNALES

### MAISONS FLEURIES - Passage du jury

Le jury des maisons fleuries effectuera sa tournée annuelle le

**La semaine 35 à partir du 26 août 2024**



### FORTES CHALEURS - CANICULE

Pendant les fortes chaleurs et la canicule, pensez aux bons réflexes :

- ▶ Boire régulièrement de l'eau
- ▶ Evite les efforts physique
- ▶ Manger suffisamment
- ▶ Maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour

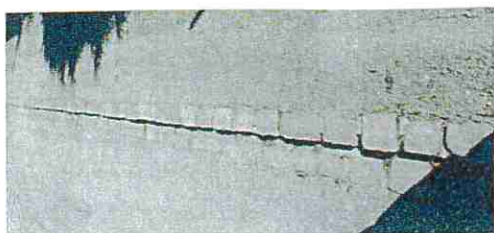
<http://inpes.santeubliquefrance.fr/caniculeoutils.asp>



## PROPRETE DE LA VOIE PUBLIQUE

En cette période où la végétation est déjà bien abondante, les arbres et arbustes s'étendent fortement,

Nous demandons à tous de bien vouloir tailler tout ce qui déborde sur le domaine communal.



Nous rappelons également l'obligation de propreté des trottoirs et fils d'eau devant les propriétés,. Nous remercions les habitants qui les entretiennent régulièrement, et comptons sur l'implication citoyenne de chacun.

## ILLIWAP

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune en temps réel ? Nous vous rappelons qu'une application à télécharger sur votre téléphone vous est proposée.



Les personnes ne disposant pas d'un smartphone peuvent transmettre leur numéro de téléphone à la mairie.

Celle-ci établira une liste de diffusion pour envoyer les informations urgentes par SMS.

## NUISANCES

Comme chaque année, à l'arrivée des beaux jours, le problème du bruit, est malheureusement d'actualité. Le seuil de tolérance de chacun devrait pouvoir s'adapter aux conditions météorologiques extrêmes que nous connaissons actuellement.

Il est bien entendu conseillé d'informer **courtoisement**, le fauteur de bruit, ou son responsable légal s'il s'agit d'un enfant, et tenter de régler le problème à l'amiable.

Même si la vocation première de notre beau village est d'ordre viticole, nous demandons aux viticulteurs d'éviter les traitements aux heures de repas.

Nous comptons sur la prise de conscience et l'esprit de responsabilité des uns, une certaine tolérance des autres et le bon sens de tous afin de pouvoir profiter de l'été de façon sereine.

## SOIRÉE ITALIENNE

L'ODYSSÉE DIVINE, caviste itinérant et Ô PANZ, food truck spécialisé dans les panzerottis, s'associent le pour vous proposer deux soirées dégustation



**Le 24 Août 2024, dans la cour de l'école**

## VIE DES ASSOCIATIONS

LE SYNDICAT VITICOLE vous invite à la

« Nuit du Nectar »,  
le 2 août à partir de 18 h00 - Salle Côté Jardins  
« Soirée Dansante »

Restauration sur place.

Entrée gratuite / Réservation possible au 06.81.65.19.38



## PAROISSE D'OBERMORSCHWIHR 18 AOUT 2024 PELERINAGE AU SCHAUENBERG

Dimanche, le 18 août aura lieu notre pèlerinage paroissial annuel à Notre-Dame du Schauenberg. Les habitants d'Obermorschwihr ont dans le passé toujours témoigné de la confiance à la Vierge Marie. Merci à tous ceux qui sont prêts à rejoindre le pèlerinage du Schauenberg.

La messe, animée par la chorale paroissiale aura lieu à **11 heures**.

Nous comptons sur votre soutien par une présence nombreuse de paroissiens, nouveaux et anciens d'Obermorschwihr.

Possibilité de manger sur place en réservant directement au Schauenberg au 03-89-49-35-33.

Vous pouvez vous retrouver avec d'autres habitants à une même table si vous le signaler à la commande.

**Cordiale invitation à tous**

## CCPAROVIC

**C'est déjà la 6ème édition du Festival A Dos d'Arts !**

Moment incontournable de la fin d'été, le festival se prépare à vous accueillir pour fêter ses six ans d'existence.



Rendez-vous **jeudi 29 et vendredi 30 août 2024** à l'Escapade de Rouffach, pour deux soirées artistiques en plein air à **entrée libre et gratuite**.

## FESTIVAL Musicalta 2024



**28ème Festival Musicalta Du 21 juillet au 9 août 2024**

Toute la programmation sur le site

<https://www.musicalta.com/academie-musique/stage-rouffach/>

## DIVERS

**SAISON 17 - Concerts à Marbach**

**5 juillet > 15 sept 2024**

**1 création mondiale - 16 concerts - 1 exposition -  
8 visites guidées**



## CALENDRIER DES MESSES - 2ème semestre 2024- OBERMORSCHWIHR

Samedi 27 juillet à 18 h 30

Dimanche 18 août - pèlerinage au Schauenberg - Messe à 11 h

Toutes les autres messes célébrées dans les communes voisines sont consultables sur le [lien](#)

**Intervention de Monsieur Stéphane BRELURUT qui présente 4 déclarations de travaux :**

SCI LIBERTY 13 rue du Stauffen	Remplacement d'une porte-fenêtre à l'identique
HAEFFELI Christian 10 rue du Leberfeld	Pose de 14 panneaux photovoltaïques
GUERNOUB Rachid 4 rue du Leberfeld	Extension de garage, mur de clôture, pergola, piscine
BURY Yves 3 rue du Dagsbourg	Mise en place d'une clôture (garde-corps)

**Rapport des délégués auprès des EPCI**

- ⇒ M. Pierre TRABER rend compte de la dernière réunion du syndicat des employeurs forestiers dévolue au budget ; le syndicat est toujours à la recherche d'un bûcheron.
- ⇒ Mme Maryline GIOIA rend compte d'une réunion de l'association des P'tits Ceps en présence du comité, de représentants des foyers clubs et de la PAROVIC, cette réunion a permis de faire le point sur les difficultés, notamment de recrutement que rencontre notre périscolaire. Des pistes se sont dégagées et vont être étudiées.  
Le comité du périscolaire tient régulièrement les parents, le SIVU et les communes au courant de l'évolution de la situation."

**Travaux d'aménagement du Marbacherweg : résultat de la consultation**

Le 25 mars 2024, le Conseil Municipal confiait la maîtrise d'œuvre du chantier d'aménagement du Chemin Marbacherweg au Cabinet COCYCLIQUE de SOULTZ.

Ce dernier a organisé une consultation directe pour le lot unique VRD et a établi un comparatif des offres des entreprises dont M. le Maire fait lecture.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- décide de retenir l'entreprise TPS de WITTENHEIM qui a présenté l'offre la plus avantageuse pour un montant total de 66 600.57 € HT.
- autorise M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise TPS de WITTENHEIM, et tous les documents y afférents.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024



**Prorogation de la déclaration d'utilité publique pour le projet d'aménagement de parking sur un terrain situé rues des prés, section 24, parcelles n° 195/60 et 198/61**

Par arrêté du 20 juin 2019, la Préfecture déclarait l'utilité publique du projet d'aménagement d'un parking à Obermorschwihr et la cessibilité des terrains susnommés nécessaires à la réalisation du projet.

Le 20 décembre 2019 l'EARL Domaine du Rank déposait une requête au Tribunal Administratif de Strasbourg pour l'annulation de l'arrêté préfectoral du 20 juin 2019.

A l'issue de 4 ans de procédure, le Tribunal Administratif déboutait l'EARL Domaine du Rank par jugement du 8 décembre 2023.

Le 9 février 2024, l'EARL du Rank déposait une requête auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nancy pour demander l'annulation du jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg du 8 décembre 2023.

Entre temps, la commune a obtenu l'expropriation desdites parcelles et par jugement du 15 mars 2023, et le Tribunal judiciaire fixait le montant de l'indemnisation due.

Cependant la commune n'a pas encore finalisé l'expropriation, dans l'attente de la décision du Tribunal Administratif relatif à la validité de la DUP préfectorale.

L'EARL du Rank ayant fait appel, la commune souhaite proroger la validité de la DUP pour une durée de 5 ans.

**Après exposé du Maire**, et en l'absence de circonstances nouvelles pour le projet d'aménagement de parking sur un terrain situé rues des prés, section 24, parcelles n° 195/60 et 198/61,

**le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**autorise le maire à solliciter la prorogation des effets de la déclaration d'utilité publique, et donne mandat à monsieur le maire pour l'autoriser à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**